



Edito du maire

Mai 2020

Bonjour à tous,

La municipalité de Salers avait l'habitude de communiquer grâce au bulletin semestriel. L'épidémie du « Coronavirus » a quelque peu figé la vie municipale : plus rien ne bouge, les administrations sont au ralenti, la vie publique est en attente.

Le confinement de la population a rendu bien silencieuses les rues de Salers.

Je félicite et je remercie les sagramiers pour leur discipline et leur sens du devoir dans le respect du confinement à Salers.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, vous, les professionnels de santé, le centre de secours Salers/St-Martin, le personnel de l'EHPAD, la brigade territoriale de proximité de Salers, les commerçants et artisans, le personnel enseignant, le personnel communal, le bureau de poste, l'ensemble des acteurs touristiques, les associations, les agriculteurs / éleveurs, le centre routier départemental de Salers, le service religieux, les personnes isolées et enfin l'ensemble des sagramiers... Je tiens à vous remercier vous tous, qui vous efforcez tous les jours à vous réinventer, à développer l'entraide et la solidarité, à œuvrer au respect des gestes barrières, à vous battre pour que la vie du village de Salers continue coûte que coûte. Vous êtes le moteur du combat quotidien engagé contre cette crise sanitaire, économique et sociale.

Vous le savez, à partir du 11 mai, le port du masque sera fortement conseillé pour ne pas dire obligatoire pour se déplacer. Le département du Cantal et la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont engagés à fournir gratuitement deux masques dits « grand public » par habitant. Ils seront distribués par la commune.

L'école de Salers réouvrira, avec toutes les conditions de sécurité indispensables à partir du 12 mai, dans un premier temps les plus grands (CM1 et CM2) et ensuite par tranche d'âge.

A ce jour, nous n'avons aucune information précise sur les conditions de mise en place du conseil municipal. Je reste persuadé que d'ici fin mai, les élections du maire et des adjoints auront eu lieu et les travaux des élus pourront enfin avancer sur les sujets qui vous tiennent à cœur tels l'épicerie, le cabinet médical, la pharmacie.

A ce jour, nous n'avons aucune information précise sur la reprise de l'activité touristique du village. Le budget communal sera très certainement durement impacté par cette crise sans précédent. Je souhaite une ouverture rapide des commerces mais bien sûr avec des conditions de sécurité acceptables pour tous. La municipalité sera solidaire et aidera dans la mesure de ses moyens les acteurs touristiques et commerces du village.

Les associations souffriront également de cette crise avec l'annulation pure et simple de certaines manifestations. La commune agira au coup par coup pour éviter toute mise en sommeil ou dissolution de ses associations.

Salers a pu maintenir son marché du mercredi. Il est très fréquenté et répond à un réel besoin. J'insiste sur les mesures de sécurité. Il faut impérativement respecter les barrières de distanciation.

Comme vous pouvez le constater, j'ai plus d'interrogations que de certitudes. Sachez simplement que la municipalité agira avec prudence et détermination.

Ce n'est qu'ensemble que nous traverserons cette crise. Prenez soin de vous et de votre voisin.

Jean-Louis FAURE

Maire de Salers

MISE EN GARDE – COMMUNICATION DES BRIGADES DE GENDARMERIES DE SALERS – ST MARTIN VALMEROUX

Des individus contactent les personnes âgées en se faisant passer pour des services de la gendarmerie et invoquent que celles-ci ont été victimes d'une escroquerie bancaire. Il leur est demandé alors de se rendre dans un bar-tabac proche de leurs domiciles pour s'acquitter de coupons prépayés genre « Western Union ».

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. Ne pas donner suite à l'appel